

NUMÉRO SPÉCIAL

PRIVATE EQUITY

CLASSEMENTS
des cabinets d'avocats
et le répertoire
des conseils

LBO
Le retour des liquidités
dynamise le marché

LA TABLE RONDE
Management package :
priorité à la sécurité
juridique et fiscale

La concurrence s'intensifie

Nicolas Dufourcq,
directeur général
de Bpifrance

Un supplément des magazines

Option
Finance

Option
DROIT AFFAIRES

L'avocat de l'année Thomas Forschbach, le capitaine d'équipe

Désigné par ses confrères comme l'avocat de l'année en private equity, Thomas Forschbach, associé du cabinet Latham & Watkins, en est le premier étonné. Cet avocat atypique, amoureux de la France et de l'Europe, revient pour nous sur son parcours.

La première réaction de Thomas Forschbach à cette annonce est de souligner qu'il n'est pas seul à travailler sur ses dossiers. Semblable à un capitaine d'équipe, il précise d'emblée : «Je suis souvent la personne que l'on voit mais d'autres associés du cabinet sont également sur le devant de la scène – Xavier Farde, Gaëtan Gianasso, Denis Criton, Alexander Benedetti, Olivier du Mottay, Lionel Dechmann, Xavier Renard, Olivia Rauch-Ravisé, Thomas Margenet-Baudry –, et pour réaliser les dossiers, nous sommes entourés d'une formidable équipe.» D'origine allemande, parlant parfaitement le français avec un léger accent indéfinissable au premier abord, Thomas Forschbach est inscrit aux barreaux français, allemand et britannique. Un tel profil semble atypique, mais l'avocat s'en défend : «Si je suis atypique, c'est seulement dans le choix que j'ai fait de venir m'installer en France et de devenir avocat français.» Européen convaincu, il vit ainsi aujourd'hui entre Paris et Londres, où il participe à la construction de la pratique private equity du cabinet Latham & Watkins.

Plus de vingt-cinq ans après avoir débarqué à Montpellier pour ses études, avec seulement le bac en poche et des notions scolaires de français, Thomas Forschbach est aujourd'hui reconnu par la communauté comme l'un des «principaux acteurs du marché en private equity». Spécialiste du droit des sociétés, notre avocat de l'année a suivi l'évolution du capital-investissement et l'a même influencée au fil des dossiers qui lui ont été confiés. «J'ai un pincement au cœur en repensant au fait que le nom de "private equity" n'était pas encore consacré lorsque j'ai commencé à travailler sur ce type d'opérations. Tout au plus parlait-on de "LBO" ou "venture capital", maintenant considérés comme des sous-catégories.» Ces dernières années, la pratique du private equity est effectivement devenue de plus en plus universelle.

Avocat et footballeur

La réussite de Thomas Forschbach est faite de rencontres, de hasards mais aussi et surtout de travail, de fidélité et de vocation pour le droit. «Adolescent, j'avais deux passions dans la vie : le football et le droit. J'ai choisi la voix de la raison.» Deux passions menées par la même envie : celle de se démarquer de sa famille, composée de politiciens depuis des générations. Mais la vie n'est pas faite que de hasard et de rencontres, il faut ensuite être à la hauteur de la confiance que les autres mettent en vous. C'est là où Thomas Forschbach a réussi. Elève brillant, ce n'est qu'à cause d'une simple mésaventure sportive qu'il n'obtient pas la mention très bien à son baccalauréat. Il se rattrape plus tard en recevant les félicitations du jury au barreau de Paris malgré une note éliminatoire en déontologie, ce qui le fait toujours sourire. Cet ancien joueur du centre de formation des juniors

du club FC Cologne prend sa vie en main à 18 ans, direction la France. Hésitant entre Montpellier et Aix-en-Provence, le choix se fait lorsque l'entraîneur du club de Montpellier l'appelle pour rejoindre son centre de formation. Il intègre alors en même temps la faculté de droit de Montpellier, où a lieu une première rencontre déterminante : son professeur de droit civil, Bernard Teyssié, qui, à la fin de sa maîtrise, le présente au cabinet Jean-

tetAssociés, à Paris, où il débute sa carrière. Il y reste trois ans auprès de Gérard Mazet. «Ma carrière a aussi été faite de coïncidences. Un jour, nous avons été approchés par un client allemand qui souhaitait intervenir en chevalier blanc pour contrer une offre publique sur une entreprise française. Etant le seul à parler allemand, j'ai été mis sur le dossier», continue-t-il modestement. Il s'agissait en fait de l'une des plus importantes OPA de la fin des années 1980, celle concernant la société Telemecanique. Un dossier d'envergure qui lui a permis de se former au droit boursier, naissant à l'époque. Après avoir passé le barreau de Paris, en s'étant rendu rarement au centre de formation

«Thomas connaît parfaitement l'environnement, mais surtout il a une très grande sensibilité au groupe et il est très à l'écoute», témoigne un associé de chez Callisto.

du fait de son travail au cabinet JeantetAssociés, avoue-t-il, où il se formera au droit boursier et aux fusions-acquisitions, il rejoint le cabinet Freshfield Bruckhaus Deringer en 1990. A cette époque, Yves de Mahenge, l'un des principaux associés du cabinet, est en train de créer une équipe naissante de fusions-acquisitions. Un beau cabinet, et une équipe réputée – Thomas Forschbach aurait pu y faire carrière.

Le tournant Ashurst

Pourtant, fin 1991, Christopher Crosthwaite, qu'il avait rencontré lorsqu'il exerçait encore chez JeantetAssociés, lui propose de participer à l'ouverture du bureau parisien de la firme anglaise Ashurst. Thomas Forschbach accepte. Commencent alors une relation professionnelle longue de treize ans et, surtout, une amitié durable avec Christopher Crosthwaite. L'aventure Ashurst reste un tournant déterminant dans la vie de ce père de cinq enfants. «Aujourd'hui, je continue d'accompagner la plupart des clients de cette époque. J'adore travailler pour les clients, c'est ce qui me fait lever le matin. Beaucoup de mes clients sont d'ailleurs devenus des amis», reconnaît-il. Par orgueil et parce qu'un Allemand qui n'est pas inscrit au barreau allemand serait antinomique, durant sa première année de collaboration, Thomas Forschbach passe ses week-ends aux cours privés de droit allemand à Cologne et intègre son barreau natal en 1993. «A 29 ans, je suis coopté associé deux ans après mon arrivée chez Ashurst. Je deviens le premier associé non anglais de la firme et, paraît-il, le plus jeune associé du cabinet du xx^e siècle», précise-t-il sur un ton anecdotique.

Jusque-là spécialiste des fusions-acquisitions boursières, Thomas Forschbach comprend vite que, pour développer le bureau parisien, il faut changer de cibles. Il se tourne alors vers les sociétés faisant des petites opérations de private equity. La machine est lancée. Le bouche-à-oreille fonctionne au sein de la City de Londres, qui prend connaissance en à peine un an et demi de l'existence d'un avocat français parlant parfaitement anglais et s'intéressant à leur cœur de métier : les clients affluent. «A un certain niveau de sophistication, la compétence linguistique ne compte pas, c'est uniquement l'expertise et l'expérience qui intéressent nos clients», argumente-t-il. Pendant leurs treize années de collaboration, Christopher Crosthwaite et Thomas Forschbach ouvrent des bureaux d'Ashurst en Allemagne, en Italie et en Espagne. «Mon métier est intellectuellement stimulant. Les clients nous apprennent énormément, peut-être même plus que ce que nous leur apportons. Et ce que j'apprécie au-delà de tout est le rapport de confiance que j'entretiens avec eux», constate-t-il. Ces derniers le lui rendent bien, reconnaissant unanimement ses qualités. «Thomas fait partie de ces personnes capables de détendre l'atmosphère par leur humour et leur sérénité, lors de négociations difficiles», confirme Ludovic Tronc, directeur général

«Les clients nous apprennent énormément, peut-être même plus que ce que nous leur apportons.»

de la banque d'affaires Leonardo & Co, qui le croise régulièrement dans des dossiers depuis une dizaine d'années. «Thomas est tout simplement le meilleur avocat en private equity. Non seulement il connaît parfaitement l'environnement, mais surtout il a une très grande sensibilité au groupe et il est très à l'écoute», surenchérit Christopher Spencer, associé chez Calisto, un autre habitué de la méthode Forschbach.

Latham & Watkins, un coup de foudre

En 1999, lors du projet de fusion entre Ashurst et Latham & Watkins, il découvre ce cabinet. «A l'époque, je pensais que Latham & Watkins était une secte car tous les associés que je rencontrais partageaient la même vision du métier et de leur cabinet. Ne le dites à personne, mais j'en fais maintenant partie», se souvient-il amusé. Un coup de foudre pour la firme américaine. La fusion n'aboutit finalement pas, mais Thomas Forschbach reste séduit. En 2004, il met fin à son association chez

Ashurst et part développer la pratique des fusions-acquisitions de Latham & Watkins avec la plupart de ses collaborateurs et sa fidèle assistante, Joanna Arnold. En dix ans, Latham & Watkins devient ainsi incontournable en matière de fusions-acquisitions et de private equity en Europe et les collaborateurs qui y ont suivi Thomas Forschbach sont depuis devenus associés. «Je suis un peu la pointe de l'iceberg. Je suis effectivement un spécialiste de la matière qui est le droit des sociétés, mais je suis surtout celui qui doit comprendre tout le reste.» Une satisfaction personnelle pour notre avocat de l'année, qui admet que son parcours ne s'est pas fait sans adversité au sein de sa famille professionnelle et qu'il connaît aussi depuis de nombreuses années son lot de nuits blanches...

Même s'il dit avoir fait le choix de la raison, Thomas Forschbach n'a jamais vraiment abandonné le football, son sport de prédilection qui lui a permis de conserver cet esprit d'équipe. Lors de notre rencontre, dès qu'il est fait allusion au ballon rond, ses mains arrêtent de jouer avec ses lunettes et ses yeux bleus vous emmènent sur le terrain. Fervent supporter du FC Cologne, en souvenir des heures passées sur le banc et le terrain en tant que défenseur gaucher, il continue de jouer pour le plaisir. «Mon seul vrai regret est que je ne saurai jamais si j'aurais été un bon joueur de football !» dit-il le sourire en coin. Au cœur d'une équipe, semblable à une deuxième famille, et proche en particulier de ses confrères associés, notre avocat de l'année se visualise toujours au cabinet Latham & Watkins à la fin de sa vie professionnelle, qu'il espère encore lointaine. Lui qui, à ses débuts, s'était dit qu'il serait avocat pour cinq ans. «Le fil conducteur de ma carrière est probablement la fidélité, à tous égards. La fidélité de mes clients, des membres de mon équipe, de mes associés, mes collaborateurs, ma fidèle assistante Joanna. Je leur en suis extrêmement reconnaissant. Sans cette fidélité, je n'aurais pas connu le même parcours.» ■

Delphine Iweins